

Délibération N° 2020-21

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 15 mai 2020,
sous la présidence de Mme Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3,
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés
- Vu** l'avis favorable du Conseil académique siégeant en formation plénière en date du 15 mai 2020,

Prend la délibération suivante :

OBJET : Campagne d'emploi 2021

1/Support d'enseignant.e chercheur/euse (agrégation du supérieur)

Le Conseil d'administration approuve l'ouverture d'un concours d'enseignant.e chercheur/euse au titre de l'agrégation du supérieur pour la campagne 2021, conformément au document joint en annexe.

La présente délibération est approuvée à la majorité.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 23
Dont :
Pour : 22
Abstention : 1

Fait à Lyon, le 18 mai 2020

La Présidente de l'Université Lyon 2



Nathalie DOMPNIER

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.